CARÊME 2020
**Feuille de route**

**Gestuelle**

À la première semaine du Carême, au moment de la procession, une ou deux personnes (qui ne sont pas des servants de messe, mais bien des personnes de l’assemblée) se chargeront de transporter la croix de procession1.

Puisque dans le visuel du Carême on y retrouve *la croix de procession*, les personnes qui la transporteront, au moment de la procession, iront la déposer au visuel.

À la deuxième semaine du Carême, par exemple, on ajoutera une personne au transport de la croix de procession. A chaque semaine, on ajoutera des personnes pour porter la croix durant la procession d’entrée. On pourra ainsi symboliser la croissance d’une communauté qui marche dans les pas du Crucifié. Aussi, cela rappellera le thème du Carême 2020 : Grandir dans la foi.

Si on ne prévoit pas de visuel, on placera la croix de procession à un endroit ou l’assemblée peut la voir distinctement.

La croix de procession ***ne sera pas*** apportée à la sortie, si dans le milieu il y a une procession d’envoi.

**Visuel**

Choisir un endroit approprié, ou l’on peut voir de l’assemblée une Croix de procession (apportée par des membres de la communauté durant la procession d’entrée) avec un arrière fond sur lequel on pourra déposer des photos, dessins, etc. de silhouettes2 de personnes. À chaque semaine, on pourra ajouter, sur l’arrière fond du visuel, de plus en plus de ces silhouettes.

Ainsi, l’idée de la croissance dans la foi se fera aussi voir dans le visuel.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. On suggère une croix de procession. Si on n’a pas de croix de procession, on peut prendre tout autre croix que l’assemblée peut facilement voir. La croix doit pouvoir se mettre sur un socle, afin de la placer dans le visuel du Carême.
2. Des dessins de silhouettes de personnes peuvent être téléchargées de la page *Liturgie* sur le site *WEB* du diocèse.

**Démarche**5

Nous suggérons, une démarche d’homélie partagée3 (partage de la Parole avec l’assemblée) à la 1er et à la 4e semaines du Carême.

Le prêtre (ou la personne concernée par les homélies de la 1er et de la 4e semaine) se chargera de préparer une courte réflexion qui facilitera le partage de la Parole à venir.

Pour faciliter la démarche, des suggestions de questions4 ont été préparées par quelques membres de communautés chrétiennes au diocèse. On pourrait distribuer les questions au temps voulu dans la célébration, afin d’aider les membres de l’assemblée à réfléchir sur la parole.

La personne chargée de l’homélie, peut, si elle le désire, reprendre quelques idées partagées par les membres de l’assemblée, pour clore cette partie de la célébration. On peut aussi choisir de reprendre le refrain du chant suggéré par Vie liturgique pour le Carême 2020 *Baptisés en Jésus.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Il y a déjà des communautés chrétiennes qui sont habitués à faire cela. Pour celles qui ne sont pas habituées, il faut prévoir une façon de faire *entendre,* lors du partage de la Parole, le contenu de ce qui sera dit. Cela peut se faire de différentes façons, entres autres l’utilisation d’un microphone que l’homéliste pourra utiliser. Celui-ci peut aussi répéter au fur et à mesure ce qui est partagé. Il serait préférable, pour cette démarche particulière, que l’homéliste puisse se déplacer dans la nef durant l’homélie partagée.
2. Voir les documents sur la démarche du Carême 2020 sur la page *Liturgie* du diocèse. Ce document (et autres documents) peut aussi être utilisé et envoyé afin d’aider les prêtres de l’extérieur qui viennent faire du ministère dans la communauté chrétienne.
3. On pourrait aussi faire la démarche de préparation de questions avec des membres de votre communauté, afin de les utiliser pour la démarche.